

Bilan des actions agricoles du Grand Genève

RESUMÉ À L'ATTENTION
DES RESPONSABLES POLITIQUES
DU GRAND GÈNÈVE

Remarques :
Ce document résume le bilan
des actions agricoles réalisées
par le Grand Genève.
Le bilan complet est consultable
sur ce lien www.grand-geneve.org
et est réparti selon sept fiches thématiques :
Aménagement, Changement climatique,
Communication, Environnement, Filières,
Gouvernance et Pérennité des exploitations.
Il n'est pas exhaustif et a pour objectif de donner
des chiffres clés et les solutions qui
se présentent à l'échelle du Grand Genève.



Contexte

Le Grand Genève est une agglomération attractive en pleine expansion. Elle connaît l'une des dynamiques démographiques les plus fortes d'Europe et sa population a dépassé le million en 2018. Les habitant.e.s sont particulièrement attaché.e.s au paysage agricole de l'agglomération, qui contribue largement à son attractivité. Cependant, l'agriculture sur le territoire est confrontée à plusieurs problématiques qu'il est nécessaire de traiter pour assurer sa préservation.

En premier lieu, les besoins en foncier pour satisfaire la demande en matière de développement économique et d'habitat étant croissants, la perte de terres agricoles au bénéfice de ces usages est une réalité à considérer. La perte quantitative de surfaces agricoles est la principale problématique liée à l'urbanisation mais elle n'est pas la seule : perte de fonctionnalité de la zone agricole, difficultés de circulation des machines et hausse des conflits d'usage avec les activités de loisirs sont autant d'enjeux à résoudre pour l'agriculture. Le vieillissement de la population agricole et la difficulté à trouver des repreneurs interroge également sur la pérennité des exploitations agricoles.

De plus, les producteurs souffrent d'un manque de reconnaissance de leur métier, du fait de certains discours accusateurs relayés dans les médias et sur les réseaux sociaux, notamment concernant l'utilisation de pesticides. Les conflits d'usage et les incivilités tels que la divagation des chiens dans les cultures, le stationnement sauvage dans les prairies, les ordures dans les champs, etc. reflètent une grande méconnaissance et une absence de considération envers le monde agricole de la part d'une partie des usagers de la campagne.

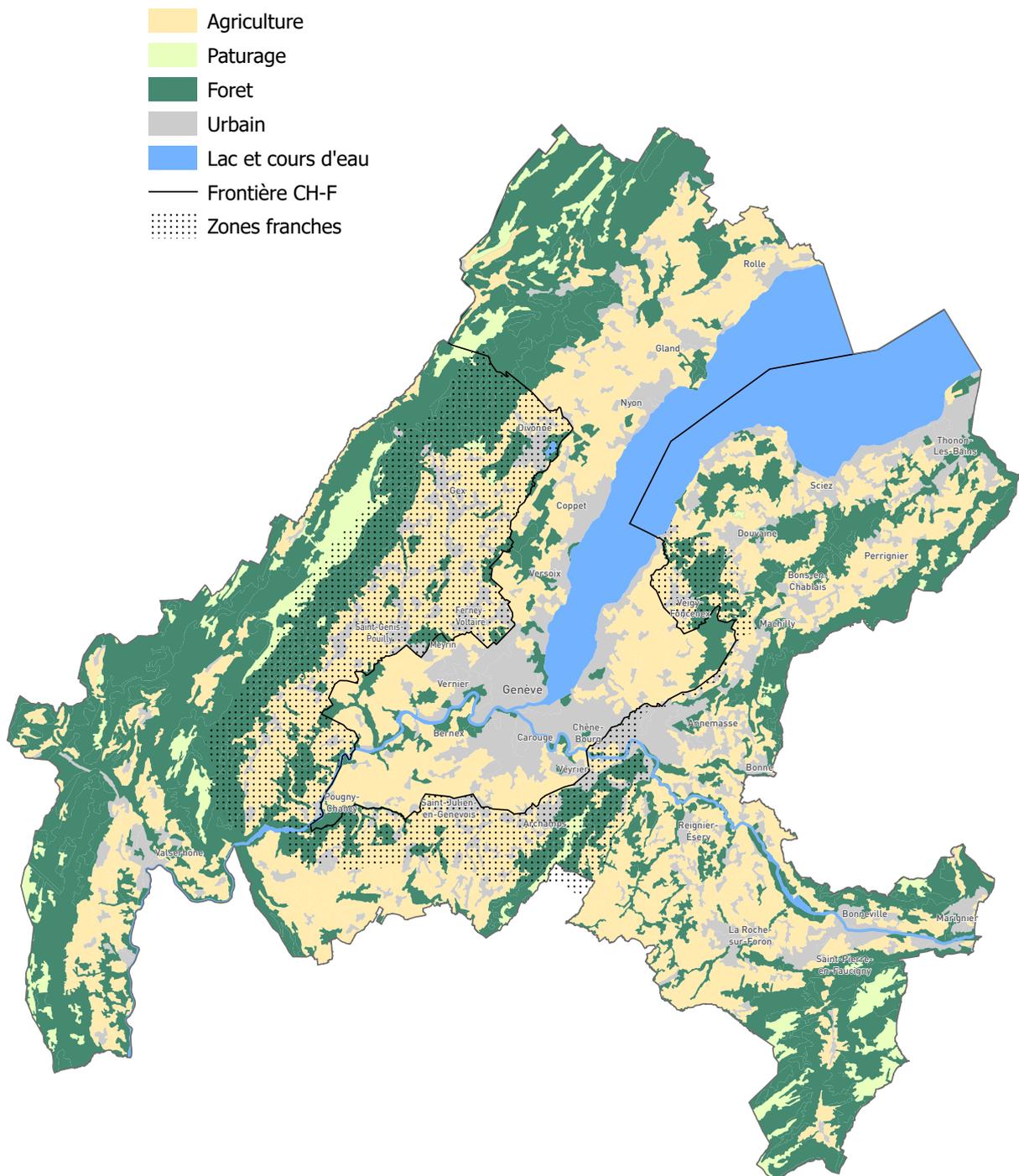
Par ailleurs, en raison de sa dépendance directe aux conditions naturelles, la production agricole est particulièrement vulnérable aux changements climatiques, qu'ils soient graduels ou isolés. Cependant, les effets sont difficiles à prévoir car ils dépendent de la sensibilité des différentes cultures, de la nature du stress (sécheresse, gel tardif, fortes pluies) et de son intensité.

Néanmoins, le Grand Genève est riche d'une large diversité de productions agricoles. De la ferme urbaine à l'exploitation maraîchère hors sol, du domaine viticole à l'exploitation laitière tout en herbe, toutes ces formes d'agriculture cohabitent au sein de l'agglomération et constituent une mosaïque paysagère exceptionnelle. Si la diversité des productions est un atout pour l'agglomération, son caractère transfrontalier en revanche peut être une contrainte majeure. Les barrières douanières, les différences de monnaie et de pouvoir d'achat ainsi que les coûts de production sont des freins à la commercialisation commune des produits de part et d'autre de la frontière. Seule la zone franche permet de s'affranchir de ces contraintes douanières et de vraies filières transfrontalières sont historiquement présentes sur ce territoire. Les logiques de consommation restent bien souvent ultra-locales (hormis dans le cas d'achats transfrontaliers) et les synergies sont donc difficiles à trouver. A l'inverse, la diversité des filières peut faire naître des complémentarités ou permettre des échanges de bonnes pratiques inter-filières et/ou inter-régions.

Ainsi, en Suisse comme en Europe, on assiste depuis deux décennies à un « verdissement » des politiques agricoles. L'octroi des paiements directs et des aides sont conditionnés par le respect, entre autres, d'un certain nombre de règles en matière de préservation de l'environnement. La mise en œuvre des mesures passe par l'échelle nationale mais il existe également des adaptations locales (mesures cantonales pour la Suisse, projets régionaux ou départementaux pour la France). Au sein même du Grand Genève, les outils de mise en œuvre sont différents d'une région à l'autre mais pour qu'ils soient efficaces, la prise en compte des questions environnementales nécessite une approche systémique et globale au sein du territoire transfrontalier. Les enjeux écologiques ne s'arrêtent pas aux frontières et doivent être traités de manière cohérente et continue. Les principales questions concernent la préservation de la biodiversité, la qualité des eaux (eaux de surface et eaux souterraines) et le maintien de la fertilité des sols. Ces questions concernent tout le territoire.

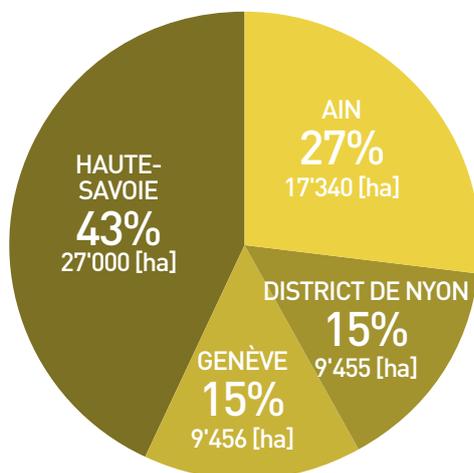
Pour finir, les agriculteurs sont fortement dépendants du sol, outil de travail de leur activité. C'est pourquoi il est essentiel que les agriculteurs soient parties prenantes des réflexions sur l'environnement et l'aménagement afin que les projets mis en œuvre soient compatibles avec leurs activités et les problématiques agricoles. Il est donc primordial d'associer les exploitants dès le début des réflexions afin de partager des enjeux communs.

Une réflexion plus globale sur la résilience et/ou le développement de l'autonomie alimentaire du territoire, en lien avec la protection de l'environnement peut être développée pour préserver l'agriculture dans le Grand Genève.

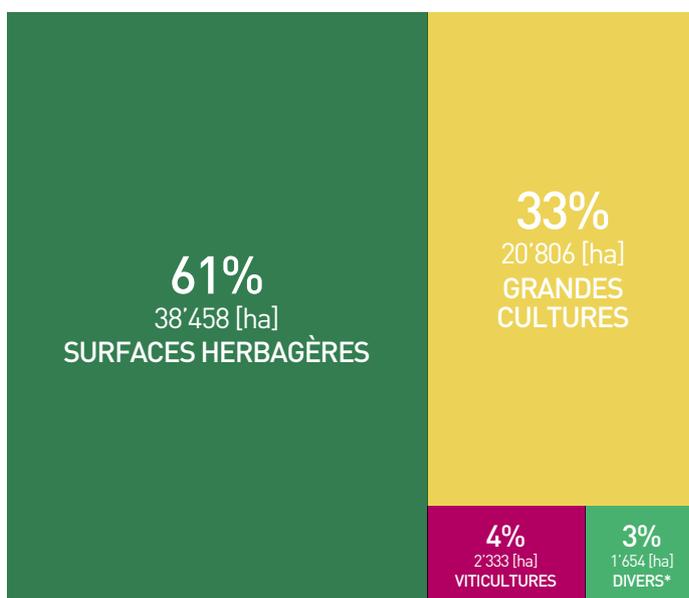


Chiffres-clés

SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU) : 32% - 63'251 [ha]



Répartition territoriale de la SAU dans le Grand Genève



*(Pépinières, arboricultures, surfaces biodiversités, maraîchages, etc.)

Usages de la SAU

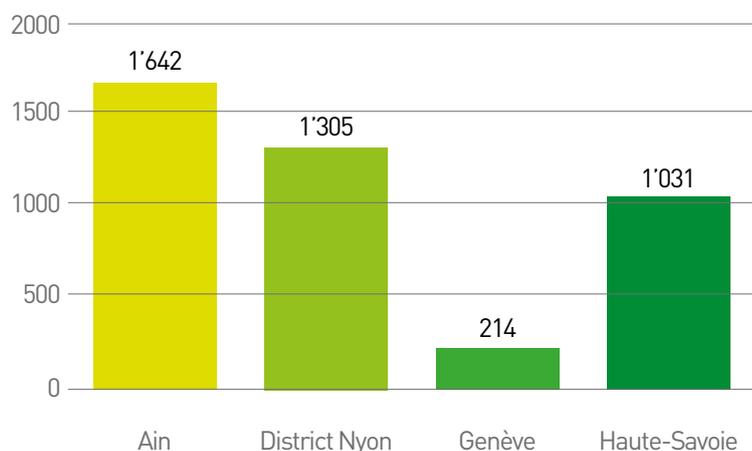
2'500 ha de SAU sont en zone urbaine.

Tendance à la baisse de la SAU sur tout le territoire :

- Genève: - 30 ha de SAU/an de 2000 à 2019 (OFS)
- District de Nyon: - 4 ha de SAU/an de 2000 à 2019 (OFS)
- Haute-Savoie: - 1219 ha de SAU/an de 2000 à 2010 sur l'ensemble du département (Insee)
- Ain: - 709 ha de SAU/an de 2000 à 2010 sur l'ensemble du département (Insee)

ALIMENTATION

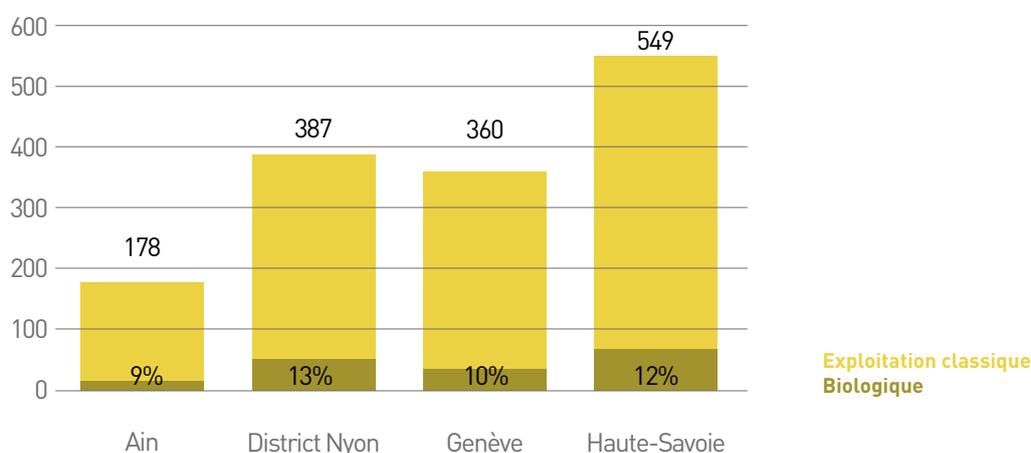
699M² DE SAU PAR HABITANT SONT EN MOYENNE DISPONIBLES SUR LE GRAND GENÈVE.



m² de SAU disponible par habitant (2019): Selon le régime alimentaire, il faut compter entre 1'000 et 2'000m² de terre agricole pour nourrir une personne à l'année.

FILIÈRES

11% DES EXPLOITATIONS SONT EN PRODUCTION BIOLOGIQUE (171 SUR 1'474 EXPLOITATIONS).



Nombre d'exploitation et part d'exploitation en production biologique.

TAILLE MOYENNE DES EXPLOITATIONS :

France : 73 ha (beaucoup de surfaces de pâturage et de collectifs)

Suisse : 29 ha

11 AOP (Appellation d'origine protégée) et AOC (appellation d'origine contrôlée): Comté, Bleu de Gex, Reblochon de Savoie, Abondance, Gruyère, Vacherin Mont d'Or, Cardon épineux, Vin Genève, Premier cru Genève, Vin de Savoie, Vins de la Côte

3 IGP (Indication Géographique Protégée): La Longeole, Tomme, Emmental et Raclette de Savoie, Pommes et Poires de Savoie

2 Marques de garantie: Terre Vaudoise et Genève Région Terre Avenir

OUTIL DE PLANIFICATION ET GOUVERNANCE

Les outils de planification sont nombreux et peuvent être très différents entre la France et la Suisse. Le lecteur se référera aux sept fiches thématiques consultables sur www.grand-geneve.org (voir aussi chapitre «pour approfondir le sujet»). Le Grand Genève se base essentiellement sur les Plan directeurs cantonaux et les SCOT.

	CANTON DE GENÈVE	DISTRICT DE NYON	GENEVOIS FRANÇAIS
OUTILS DE PLANAIFICATION	<ul style="list-style-type: none"> Plan directeur cantonal fiches CO1, CO2, CO3 Plan de développement régional et diverses lois 	<ul style="list-style-type: none"> Plan directeur cantonal Loi cantonale sur l'agriculture vaudoise 	<ul style="list-style-type: none"> Les SCOT : déterminent les grands espaces agricoles à protéger : traduction à la parcelle dans les PLU (I) Stratégie régionale et plan d'action Eau – Air – Sol 2040
CHAMBRES D'AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> AgriGenève 	<ul style="list-style-type: none"> Prométerre 	<ul style="list-style-type: none"> Chambre d'agriculture de l'Ain Chambre d'agriculture de la Haute-Savoie

A ceci s'ajoute l'Union Lémanique des Chambres d'Agriculture qui comprend en plus la chambre valaisanne.

PISTES D' ACTIONS À L'ÉCHELLE DU GRAND GENEVE

Ces propositions sont des pistes d'actions que le Grand Genève peut réaliser avec un impact positif.

FAVORISER LES ECHANGES

- Prendre en compte l'agriculture et la protection du foncier dans les planifications, notamment à l'échelle des Périmètres d'Aménagement Coordonnés d'Agglomération (PACA);
- Associer la profession agricole le plus en amont possible des projets, notamment par le biais des Chambres d'agriculture;
- Partager les outils sur les bonnes pratiques agricoles en lien avec les changements climatiques et la résilience;
- Favoriser les synergies entre projets agricoles et environnementaux et les coordonner de manière transfrontalière;
- Mettre en place des échanges de pratiques entre la France et la Suisse sur: les outils existants pour recenser l'offre et la demande en exploitation agricoles (type, surfaces, etc.); la priorisation des attributions de surfaces agricoles; les méthodes pour accompagner cette thématique, notamment à partir d'exemples déjà mis en place sur des territoires de l'Agglomération (Pays de Gex, Annemasse Agglo...).

DEFINIR UNE AMBITION COMMUNE

- Se fixer des objectifs communs de préservation du foncier et élaborer un plan d'actions (cartographie des espaces à enjeux, outil de suivi des consommations d'espaces agricoles, critères d'évaluation du mitage, de perte et de dégradation des surfaces agricoles, etc.);
- Identifier les zones de tension potentielle avec les activités de loisir (ex: chemins en zone agricole) et rechercher des solutions pour les limiter;
- Impulser une démarche sur l'alimentation notamment en précisant le taux d'autosuffisance alimentaire du Grand Genève, se fixer des objectifs et élaborer un plan d'actions associé.
- Faire un état des lieux des filières, des nouvelles attentes en productions émergentes (attentes des consommateurs, besoins des agriculteurs et des filières) et accompagner leur développement (légumineuses, maraichage, volailles, porcs...);

- Chiffrer les besoins agricoles en eau et leur évolution dans le temps pour économiser et partager la ressource avec les autres acteurs du territoire (identifier les marges de manœuvre sur la consommation et l'économie d'eau);
- Rechercher des solutions pour augmenter la capacité de séquestration du carbone organique dans les sols;
- Diversifier les éco-agroécosystèmes et les filières (diversité = résilience);
- Développer les énergies renouvelables dans le cadre des exploitations agricoles;
- Améliorer la qualité des surfaces écologiques tout en préservant les surfaces de production.

SOUTENIR ET PROMOUVOIR

- Soutenir et former les agriculteurs à la prise de compte des changements climatiques dans le fonctionnement de leurs exploitations;
- Promouvoir les pratiques agricoles qui permettent d'assurer la productivité tout en favorisant le sol vivant (réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, rotations cultures, agriculture de conservation, agroforesterie...);
- Retravailler une stratégie de communication commune au sein de l'agglomération (remettre à jour le plan d'actions de 2014, mettre en place des outils de communication);
- Informer les producteurs sur les attentes des consommateurs;
- Sensibiliser le public à la multifonctionnalité de l'agriculture et aux pratiques agricoles locales;
- Orienter les pratiquants de loisirs en zone agricole sur des chemins balisés et accompagnés d'une communication;
- Créer un modèle de charte de cohabitation avec les nouveaux habitants;
- Valoriser les bonnes pratiques et les actions innovantes (ex: Prix de l'agriculture en transition écologique);
- Communiquer sur les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et sur la biodiversité fonctionnelle (communication aux exploitants).

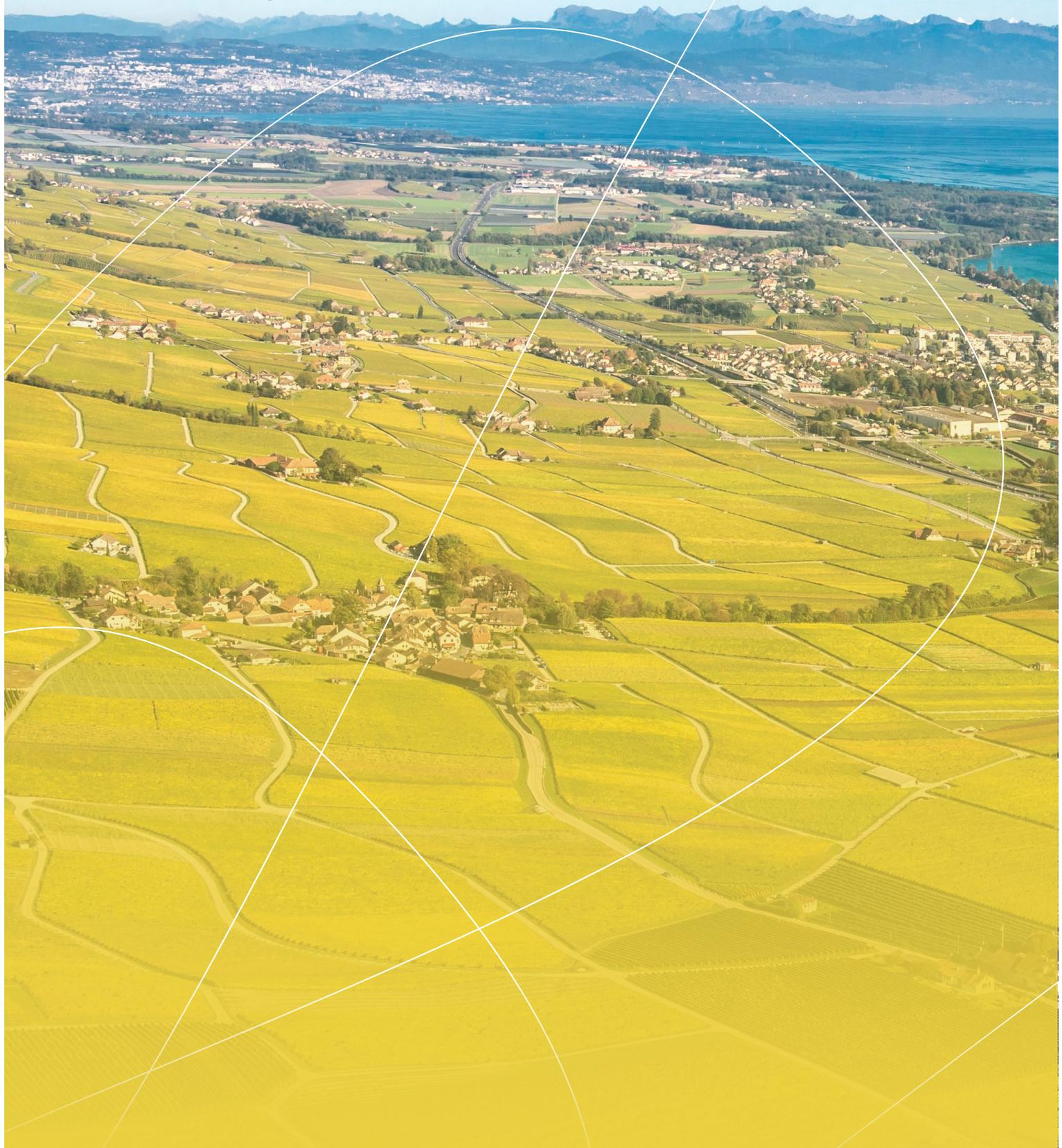
POUR APPROFONDIR LE SUJET

Depuis 2007, le Grand Genève a œuvré pour que l'agriculture du territoire fasse partie intégrante du développement transfrontalier de l'agglomération. De nombreuses études et actions ont été réalisées sur des thématiques variées. En 2020, le Grand Genève a établi le bilan des actions financées et réalisées par l'agglomération et celles poursuivies par d'autres acteurs du territoire. Les objectifs sont, d'une part de sensibiliser les responsables politiques et les personnes concernées sur la situation et les enjeux actuels concernant l'agriculture et d'autre part d'identifier les améliorations potentielles et les axes prioritaires à investiguer à l'échelle de l'agglomération.

Le bilan est regroupé en sept fiches indépendantes et consultables dans leur intégralité sur le site internet www.grand-geneve.org :

1. Aménagement
2. Changement climatique
3. Communication
4. Environnement
5. Filières
6. Gouvernance
7. Pérennité des exploitations agricoles.

Contact : grand-geneve@etat.ge.ch



GLCT Grand Genève

Présidence du Conseil d'Etat
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964 - 1211 Genève 3

Pôle métropolitain du Genevois français

T +33 (0)4 50 04 54 08
info@grand-geneve.org

Région de Nyon

T +41 (0)22 361 23 24
info@regiondenyon.ch

République et Canton de Genève

T +41 (0)22 546 73 40
grand-geneve@etat.ge.ch